

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 35 du 06 07 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Campagne 2021-2022



A retenir cette semaine :



Mais :

- Stade 13 feuilles à floraison femelle : très en avance par rapport à la normale
- Pas de risque pucerons
- Pyrale : pic de vol est atteint, voire dépassé dans les zones précoces
- Chrysomèles du maïs : arrivée précoce et abondante

Sommaire

[Maïs](#)

p 2

Information réglementaire : *Popillia japonica*

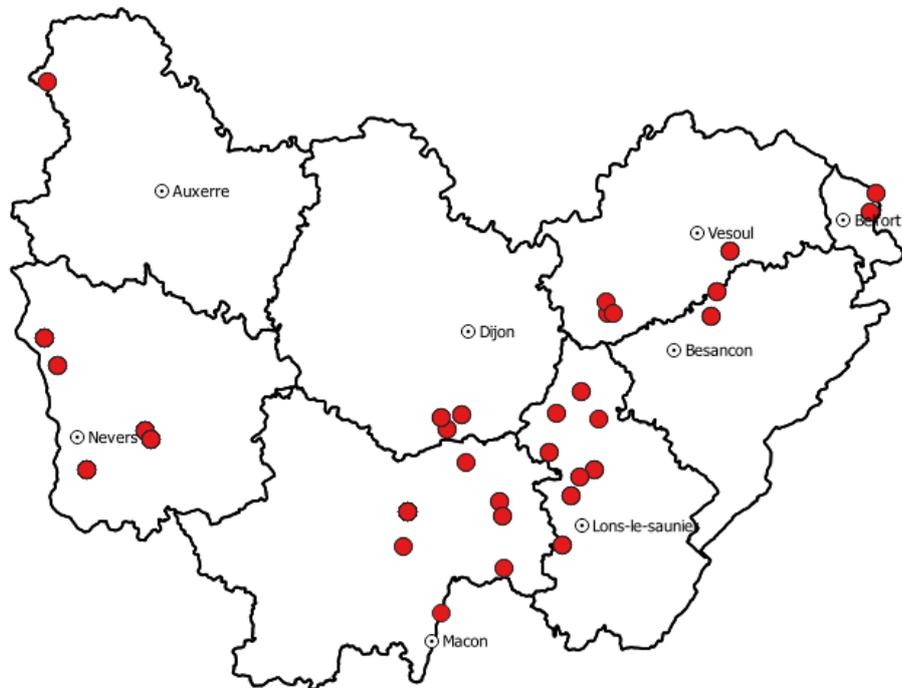
L'organisme de quarantaine prioritaire "*Popillia japonica*" poursuit son avancée en Europe. Présent en Italie et en Suisse, 2 individus isolés ont été capturés à Bâle (CH) et à Fribourg-en-Brisgau (GE) donc pas très loin de notre région.

Vous trouverez la note d'informations via ce [lien la fiche Popillia de la plateforme ESV](#) ainsi que sur le site de la DRAAF [Par ici](#) et de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualite>

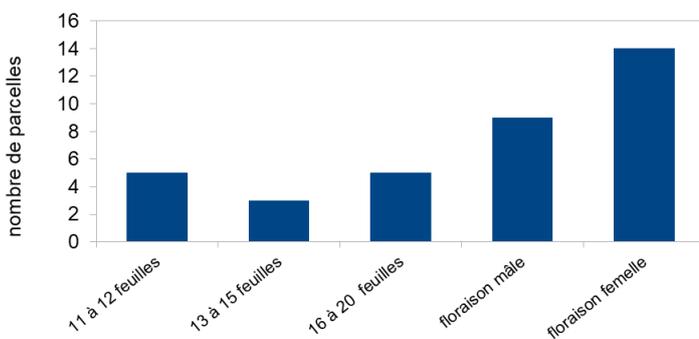


Le réseau d'observation est constitué de 36 parcelles.

Localisation des parcelles observées du 4 et 5 juillet 2022.



Stades du maïs le 5 juillet 2022



Près de la moitié des parcelles du réseau ont atteint le stade floraison femelle - Photo CA71

Les semis de mi-avril ont atteint cette semaine le stade floraison femelle, très en avance par rapport à la normale. Il est intéressant de bien noter le stade de floraison pour estimer la date de maturité ensilage qui pourrait être très précoce.



Ravageurs

Pucerons

Présence quasi nulle. Aucun risque à ce jour.



Les auxiliaires présents (notamment des chrysopes et hémérobes) ont bien maîtrisé les populations de pucerons qui ne sont quasiment plus observées cette semaine. Les averses orageuses ont également aidé aux disparitions des faibles populations présentes les semaines précédentes.

Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

RAVAGEURS		SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés). Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
Pucerons Rhopalosiphum	Début juillet/début août	<ul style="list-style-type: none"> – Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. – Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5 % des panicules portent des colonies.

Identifier les différents pucerons présents sus maïs

METOPOLOPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.



Pyrale : le vol monovoltin est atteint

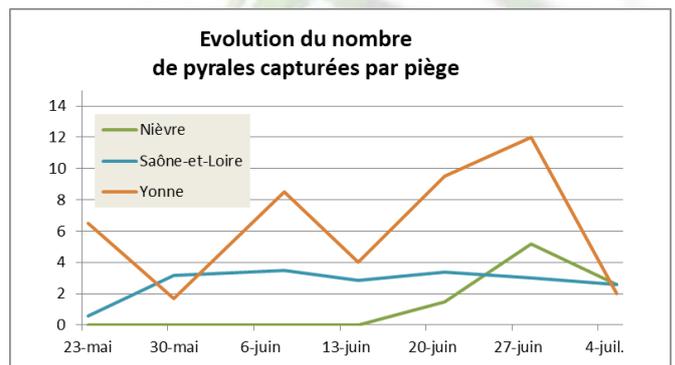
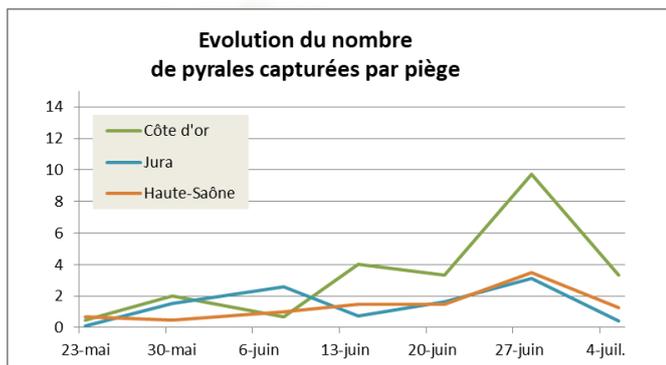
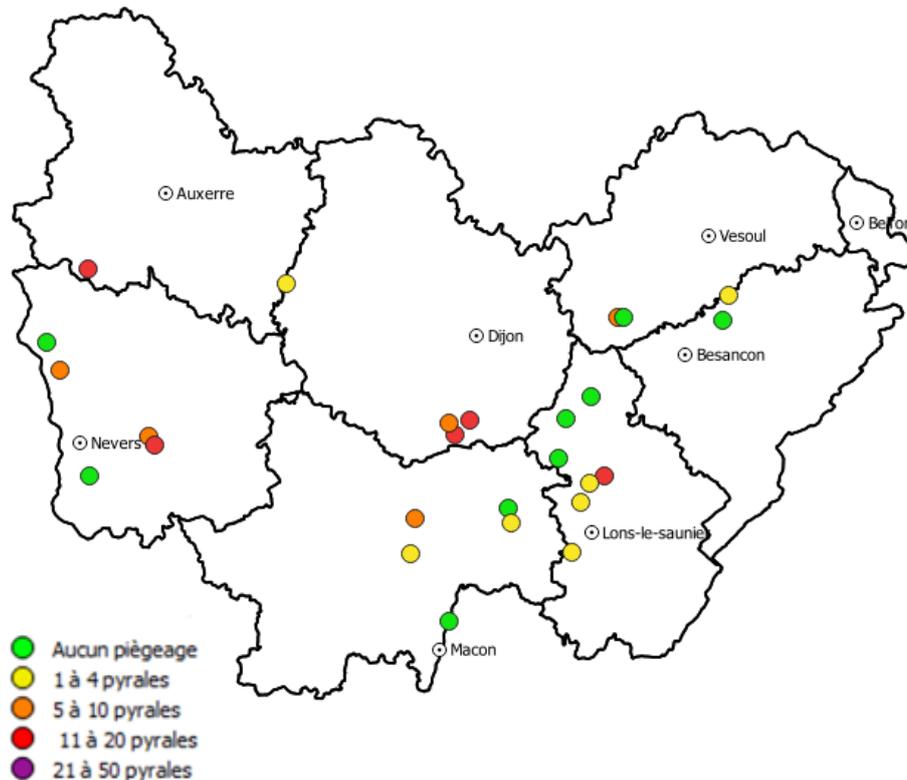
Sur les 28 pièges mis en place et relevés cette semaine, 13 ont piégés des pyrales.

Par rapport à la semaine précédente, le nombre de sites avec des piégeages régresse avec des captures en nette diminution.

Cette diminution indique que le pic de vol des monovoltines est atteint, voire dépassé dans les secteurs précoces.

De nouvelles pontes sont encore observées.

Carte des captures de pyrales relevées le 4 et 5 juillet 2022



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 35 du 06 07 2022

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées						
		23 mai	30 mai	8 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juillet
ARGILLY	Côte d'or	0	0	0	0	3	14	1
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	1	4	1	8	5	15	6
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	-	2	1	4	2	9	3
EPOISSE	Côte d'or	-	-	-	-	-	1	-
POULLIGNEY-LUSAN	Doubs	-	-	-	0	0	0	0
OLLANS	Doubs	-	-	0	0	0	4	0
ORCHAMPS	Jura	0	0	-	-	-	-	-
GEVRY	Jura	0	0	-	0	2	0	1
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0	0	1	0	0	0	1
SANTANS	Jura	0	0	0	2	1	1	0
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	0	4	2	1	5	0	-
BRAINANS	Jura	0	0	0	0	0	17	0
LOMBARD	Jura	0	0	0	1	1	2	0
SELLIERES	Jura	0	1	0	2	0	2	2
VINCELLES	Jura	1	9	15	0	4	3	0
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	-	-	3	0	0
BILLY-CHEVANNES	Nièvre	-	-	-	-	1	5	5
ANLEZY	Nièvre	-	-	-	-	0	16	4
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	Nièvre	0	0	-	-	-	0	0
VARENNES-LES-NARCY	Nièvre	0	0	-	-	2	5	4
CUGNEY	Haute-Saône	2	2	3	6	4	7	0
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	1	0	1	0	0
VELESMES-ECHEVANNE	Haute-Saône	0	0	0	0	0	-	0
VALEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	0	0	0	1	-	5
BAUDRIERES	Saône-et-Loire	0	-	3	5	-	-	-
DEVROUZE	Saône-et-Loire					0	0	0
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0
LAIVES	Saône-et-Loire	1	8	4	3	-	-	-
MONTPONT-EN-BRESSE	Saône-et-Loire	2	8	4	9	8	-	0
PIERRE DE BRESSE	Saône-et-Loire	-	0	0	3	0	-	-
ROSEY	Saône-et-Loire	-	-	10	3	18	10	16
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	2	0
SANTILLY	Saône-et-Loire	-	1	-	0	0	3	2
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	0	2	-	-	0	-	0
PERCEY	Yonne	2	4	0	8	6	-	-
MONTACHER-VILLEGARDIN	Yonne	11	1	17	2	20	-	2
SENS	Yonne	-	0	-	1	0	-	-
TREIGNY	Yonne	-	-	-	5	12	12	-
Moyenne de piégeage par site		0,8	1.6	2.7	2.2	3.0	4.9	1,8



Les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (1 génération par an) et aussi avec le réchauffement climatique depuis plusieurs années de race plurivoltine (2 générations par an) jusqu'en Haute-Saône.

Le vol des papillons de la race monovoltine s'est engagé depuis quinze jours, le pic de vol maintenant dépassé.

Cette année, les niveaux de pontes sont restés très faibles par rapport aux années précédentes.

Le vol de la seconde génération des individus plurivoltins pourrait débuter dès le 20 juillet (15 jours à 3 semaines plus tôt qu'une année normale) si l'année reste chaude. En cas de récolte tardive, la pyrale de seconde génération pourrait être nuisible notamment sur les épis.

Lutte contre la pyrale

Sur les parcelles non protégées avec des trichogrammes, les autres moyens de lutte (utiliser en priorité des produits de biocontrôle) visent à contrôler les larves au stade baladeur. Lorsque les larves ont pénétré dans la plante, il n'existe plus de moyens de lutte efficace. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes.



Le piégeage de papillons (adultes) a nettement diminué depuis une semaine.

Le pic de vol est atteint voir dépassé dans la région. Le risque est beaucoup moins élevé cette semaine sur l'ensemble de la région dans les zones à risque. Il est sans doute trop tard pour intervenir.





Autres ravageurs

Cicadelles

Leur présence n'est plus signalée que sur une parcelle (ROSEY - 71).

Chrysomèle du maïs

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs a commencé à se mettre en place la semaine dernière.

Des piégeages ont déjà été observés avec un nombre important d'individus.

Jamais une présence aussi précoce n'avait été observée, comme c'est également le cas en Alsace et en Auvergne-Rhône-Alpes. Habituellement les premières captures sont réalisées la deuxième quinzaine de juillet.

Il n'y a pas de risque à court terme, aucun moyen de lutte n'est efficace à ce stade, seule la rotation des cultures est efficace à long terme.



Piège à chrysomèle du maïs
Photo CA71

Commune	Département	Nb de chrysomèles piégées le 4 juillet
Vincelles	Jura	39
Lombard	Jura	34
Gevry	Jura	12
Brainans	Jura	31
Rochefort sur nenon	Jura	5
Varennnes-les-Narcy	Nièvre	0
St Quentin sur Nohain	Nièvre	0



Chrysomèle du maïs (adulte)
Photo CA71





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 35 du 06 07 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

